

Image not found or type unknown



CLAUSE DE REFUS DUN CONTRAT

Par **patrick**, le **10/05/2011** à **20:22**

BONJOUR

VOILA JAIS ACHETER UNE VOITURE D4OCCASION,le contrat de vente est signé part les deux partit ,un accomte est donner de 150e,et aujourd'hui le vendeur me tel ,et me dit que son directeur ne veux pas cette vente !!!!!!!a til le droit ??????
merci.